

CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE

REUNION D'INSTALLATION DU
CONSEIL DE QUARTIERS A L'OUEST DE LA NIVE
LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 – SALLE LAUGA – 19H

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

2/ Désignation du Bureau

3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

La salle est disposée en rectangle de façon à ce que chaque membre du Conseil de quartiers se fasse face. Un chevalet nominatif est placé devant chaque personne de même qu'un badge pour faciliter la prise de connaissance. Un micro individuel est installé devant chaque Conseillère et Conseiller de quartiers pour faciliter la compréhension de tous lors des prises de parole. Chaque personne est dotée de trois cartes du Conseils de quartiers, d'un carnet de notes et d'un stylo.

Introduction

Sophie Castel, Adjointe au Maire en charge du patrimoine culturel et urbain, Adjointe de quartier, de la coordination avec les Conseils de quartiers, Présidente du Conseil de quartiers « A l'ouest de la Nive », ouvre la réunion en précisant que Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, rejoindra l'assemblée et interviendra ultérieurement. Elle manifeste son plaisir de rencontrer tous les membres qui composent le Conseil de quartiers. Elle informe les participants qu'en préambule de l'ordre du jour, elle va, avec Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge de l'évaluation des politiques publiques, de la prospective et de la relation avec les Conseils de quartiers, rappeler les grandes étapes de la création des Conseils de quartiers.

Sophie Castel indique qu'à l'occasion du premier Conseil municipal de la mandature, le 4 juillet 2020, dans le prolongement de sa politique de développement de la participation citoyenne, la Ville a décidé d'instaurer 4 Conseils de quartiers dans 4 quartiers. Elle précise qu'il s'agit bien d'une démarche volontaire et que la Ville n'y était pas contrainte. Elle souligne que cet engagement permet également de répondre aux attentes des citoyens. Elle poursuit en rappelant qu'au Conseil municipal du 8 avril 2021, la Ville a adopté la charte des Conseils de quartiers fixant leur composition et leur fonctionnement. Elle détaille les 4 périmètres qui regroupent des particularités historiques, géographiques, urbaines et sociologiques à l'appui des cartes mises à disposition.

Joseba Erremundeguy explique que les Conseils de quartiers font partie d'une « boîte à outils » mise en place par la Ville de Bayonne depuis plusieurs années pour la concertation citoyenne. Il précise que des concertations sont organisées pour des aménagements d'espaces publics, qu'il y a eu des « portraits de quartiers » et qu'il existe un budget participatif. Il ajoute que l'appel à candidature initié par la Ville a été un succès avec 383 candidatures et que le tirage au sort a permis à tous de participer à ce nouveau dispositif de participation citoyenne. Il détaille la composition des Conseils de quartiers avec les 3 collèges : 16 habitants, 8 acteurs locaux et 4 élus. Il rappelle que la parité femmes-hommes est respectée dans chaque collège et que la durée du mandat des Conseils de quartiers est de 2 ans. Il ajoute enfin que ces Conseils de quartiers seront ensuite renouvelés.

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Sophie Castel invite chaque membre à se présenter pour faire connaissance en indiquant son prénom, son nom, son secteur géographique, ses éventuelles compétences qui pourraient servir au Conseil de quartiers et ses motivations pour être Conseillère ou Conseiller de quartiers.

Le tour de table commence par le collège des habitants, se poursuit par les acteurs locaux et se termine avec celui les élus.

Sophie Castel conclut le tour de présentation en excusant Loïc Corrége, Adjoint au Maire membre du collège élus, Justine Roux membre du collège habitants et Monique Kayrouz membre du collège acteurs locaux, qui n'ont pas pu participer à cette réunion d'installation.

Intervention de Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne se présente aux Conseillères et Conseillers de quartier. Il souligne sa satisfaction d'installer le premier Conseil de quartiers et précise que les trois autres seront installés en suivant.

Il rappelle que la création des Conseils de quartiers n'était pas une obligation légale pour la Ville qui est en dessous du seuil des 80 000 habitants. Il indique cependant la volonté de la municipalité d'en créer. Il évoque la géographie complexe des 4 Conseils de quartiers. Il considère néanmoins que l'étendu et l'hétérogénéité notamment du Conseil de quartiers « A l'ouest de la Nive » sont de réels atouts pour échanger. Il ajoute que les Conseils de quartiers ne traiteront pas des problématiques du quotidien mais qu'ils travailleront sur l'avenir du quartier.

Il indique que les Conseils de quartiers permettent aux élus de se rendre compte de la manière dont les quartiers sont vécus. Il insiste sur le fait que les Conseils de quartiers peuvent s'exprimer sur tous les sujets. Il partage sa conviction d'aller au-delà des obligations légales en matière de concertation, d'écouter et d'entendre les citoyens pour répondre à leurs attentes. Il constate l'intérêt des citoyens pour la vie publique et la richesse de leurs idées. Il illustre ses propos avec l'exemple des idées soumises au premier budget participatif.

Il ajoute que la Ville dispose de ses propres compétences et qu'elle fera le relais des sujets qui n'en relèvent pas. Il conclut en rappelant que le collège élus est présent pour être en relation directe avec les membres, à leur écoute et qu'ils porteront les sujets soulevés et travaillés dans cette instance jusqu'au Conseil municipal si nécessaire.

2/ Désignation du Bureau

Sophie Castel rappelle que la charte prévoit que le Bureau assure l'organisation du suivi du Conseil de quartiers et qu'il se réunit au moins avant chaque plénière sur convocation de la Présidente. Elle précise qu'il est composé de 4 membres : elle en tant que Présidente, l'élu de la majorité, Loïc Corrége qui est membre d'office et qu'il reste deux postes à pourvoir : un(e) représentant(e) du collège habitants et un(e) représentant(e) du collège acteurs locaux.

Elle lance un appel aux volontaires par collège et précise que s'il n'y a qu'un volontaire par collège, les membres seront désignés d'office. Si le nombre de volontaires est supérieur à un, il sera alors organisé un tirage au sort.

Pour le collège habitants, 3 personnes se manifestent : Denise Larrieu, Delphine Romet et Aurélie Couret. Leurs noms sont inscrits sur des papiers à la main, pliés et mélangés dans une

boîte pour procéder au tirage au sort. C'est un membre du collège acteurs locaux qui procède au tirage. Denise Larrieu est tirée au sort.

Pour le collège acteurs locaux, 3 personnes sont volontaires : David Vaisse, Michel Etchelet et Philippe Dubernet de Bosq. Leurs noms sont inscrits sur des papiers à la main, pliés et mélangés dans une boîte pour procéder au tirage au sort. C'est un membre du collège habitants qui procède au tirage. David Vaisse est tiré au sort.

3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

A l'appui de la présentation projetée, annexée au compte-rendu, Joseba Erremundeguy précise le rôle du Conseil de quartiers, les engagements des Conseillères et Conseillers de quartiers, les objectifs et les engagements de la Ville.

Il détaille en suivant la méthode pour établir la feuille de route du Conseil de quartiers en 5 étapes et 3 réunions. Il précise le calendrier des prochaines rencontres et de la mise en œuvre de cette feuille de route.

Échanges

Sophie Castel invite les participants à prendre la parole et à poser les questions qu'ils souhaitent.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur le nombre d'habitants dans le Conseil de quartiers. Sophie Castel répond que la donnée précise sera cherchée et communiquée lors du prochain Conseil de quartiers dédié à l'état des lieux du territoire.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur la manière de travailler entre les Conseils de quartiers pour avancer. Joseba Erremundeguy explique que des groupes de travail pourront être constitués comme le prévoit la charte.

Cette même Conseillère de quartiers s'interroge sur les sujets de ces groupes de travail et la manière dont ils vont travailler. Sophie Castel précise qu'ils seront constitués à partir des axes de travail définis dans la feuille de route et que les services municipaux pourront venir apporter leur expertise pour préciser et construire les idées afin de les mener à bien. Elle ajoute que les travaux des groupes seront décidés, présentés et validés en Conseil de quartiers. Elle rappelle que les prochains Conseils de quartiers de janvier et février seront consacrés à la prédéfinition de la feuille de la route par les membres, qu'elle sera ensuite analysée par la Ville, complétée, puis validée d'ici juin.

Une Conseillère de quartiers souligne la nécessité de dialoguer entre les membres. Sophie Castel confirme que cette instance permet d'échanger pour aboutir à un projet collectif. Joseba Erremundeguy rappelle que la feuille de route se construit par étape et que l'échange est au cœur du processus. Parmi les grands enjeux du Conseil de quartiers, des priorités seront dégagées.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si ces priorités seront bien décidées en réunion plénière du Conseil de quartiers de manière collégiale et si le nombre est limité. Joseba

Erremundeguy confirme que le choix sera collectif et que le nombre d'axes de la feuille de route est limité à 10 au maximum. Il ajoute que cette réunion est spécifique dans son animation en raison de la prise de connaissance et des formalités d'installation. Il explique que les prochaines réunions seront plus dynamiques dans l'animation avec des techniques adaptées à la construction de l'état des lieux du territoire, à l'identification des axes de travail et leur priorisation (travail en sous-groupes, brainstorming collectif...) pour arriver à une feuille de route.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur le positionnement du Conseil de quartiers et la représentation des Conseillères et Conseillers de quartiers vis-à-vis des habitants. Un Conseiller de quartiers poursuit en demandant s'il serait possible de faire des sondages auprès des habitants dans les quartiers. Sophie Castel répond qu'en fonction des sujets ce sera possible si le Conseil de quartiers le souhaite et le juge utile. Une Conseillère de quartiers ajoute qu'il sera indispensable d'aller à la rencontre des gens et de les écouter.

Un Conseiller de quartiers souligne que tous les quartiers qui composent le Conseil ont des problématiques spécifiques et qu'il lui semble nécessaire de travailler par sous-quartiers. Ça lui semble difficile de travailler de manière globalisée. Un autre Conseiller de quartiers poursuit en indiquant que les thématiques vont amener un traitement différencié, qu'il y a des enjeux propres en fonctions des caractéristiques notamment de localisation. Une Conseillère de quartiers rebondit en indiquant qu'il n'est pas forcément nécessaire de cloisonner et que des idées peuvent être données même par des Conseillères et Conseillers de quartiers qui ne sont pas de tel secteur. Joseba Erremundeguy indique que la manière de travailler sera guidée par les sujets choisis, certains seront transversaux, d'autres plus localisés.

Une Conseillère de quartiers demande si pour la prochaine réunion les membres doivent choisir des sujets. Joseba Erremundeguy précise que le prochain rendez-vous sera consacré d'abord à l'état des lieux, qu'il est important, avant toute proposition, de faire collectivement cette première étape pour dégager les enjeux partagés.

Un Conseiller de quartiers souligne qu'il est nécessaire de cadrer l'action du Conseil de quartiers et que 10 axes de travail pour la feuille de route semble suffisant. Joseba Erremundeguy et Sophie Castel s'accordent sur le temps de travail important et qu'il s'agit d'un maximum.

Une Conseillère de quartiers ajoute que les membres du collège acteurs locaux pourraient s'appuyer sur les membres de leurs associations pour récolter la parole des habitants notamment par le biais de réunions dans les Maisons de la Vie Citoyenne (MVC). Un Conseiller de quartiers poursuit en confirmant le positionnement central des MVC à solliciter. Un autre Conseiller de quartiers évoque le Polo-Beyris qu'il considère comme un quartier excentré et vieillissant qui doit vivre et à ce titre, il souligne sa différence avec le centre-ville et le rôle important de la MVC dans cette dynamisation.

Une Conseillère de quartiers poursuit sur le quartier Polo-Beyris en faisant état de son expérience. Elle regrette que la dernière fois qu'elle a été au marché, seuls deux stands étaient présents sur les six habituels.

Une Conseillère de quartiers demande le nombre de membres par collège. Sophie Castel reprécise ces informations. Cette même Conseillère de quartiers demande des précisions sur la composition. Sophie Castel détaille ces éléments.

Monsieur le Maire ajoute que les Conseillères et Conseils de quartiers ont été tirés au sort, qu'ils représentent leur quartiers et au-delà, qu'ils représentent la ville. Il précise que les membres donnent des clefs de lecture des quartiers car ils y vivent ou exercent une activité. Il s'agit davantage de partager des ressentis vécus plutôt qu'être en représentation. Il rappelle que les sujets sont variés en fonction des secteurs et de toutes natures. Il donne l'exemple de l'attractivité commerciale du Polo-Beyris, de la sécurité à Balichon, des développements immobiliers à Marracq... Il souligne que tout le monde est légitime pour parler et que l'échange est nécessaire pour se confronter aux contradictions. Monsieur le Maire rassure les membres persuadé que les idées vont venir et que le travail sera conséquent.

Joseba Erremundeguy conclut en expliquant qu'il n'est pas demandé aux membres de représenter les habitants de leurs quartiers. Ils ont été tirés au sort et sont légitimes pour avoir leurs avis sur les quartiers. Il précise que les avis sont subjectifs et qu'il est intéressant de les confronter dans cette instance. Il ajoute que la Ville mène par ailleurs d'autres concertations pour les projets d'aménagement et qu'elle va demander l'avis aux habitants de manière plus générale à travers d'autres dispositifs.

Un Conseiller de quartiers précise par ailleurs que des membres comme lui peuvent avoir plusieurs « casquettes » habitants, professionnels, associations. Il demande s'il est possible de disposer de la liste et des coordonnées des membres du Conseil de quartiers pour qu'ils puissent échanger avant la prochaine réunion. Sophie Castel explique que la liste des membres avec leurs secteurs géographiques sera diffusée. Elle demande si un membre s'oppose à la diffusion de ses coordonnées électroniques. Personne ne se manifeste. Il est donc précisé qu'un document sera envoyé à tous le lendemain avec ces informations. La présentation diffusée sera envoyée en même temps. Un compte-rendu sera rédigé ultérieurement et diffusé dans les conditions prévues dans la charte.

Conclusion

Sophie Castel conclut en indiquant que les dates des prochains Conseils de quartiers de janvier et février seront envoyées dès qu'elles seront programmées. Elle propose aux membres de faire une photo du Conseil de quartiers pour notamment le présenter sur le site Internet de la Ville.

Annexe 1- Liste des participants :

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Bodin	Frédérique	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présente</i>
Monsieur	Casenave	Pierre	Marracq	<i>Présent</i>
Madame	Couret	Aurélie	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présente</i>
Monsieur	Delort	Manuel	Grand Bayonne	<i>Présent</i>
Monsieur	Dreuilhe	Christophe	Marracq	<i>Présent</i>
Monsieur	Forsans	Mathieu	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présent</i>
Madame	Hirigoyen	Oihana	Marracq	<i>Présente</i>
Monsieur	Junca	André	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présent</i>
Madame	Larrieu	Denise	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présente</i>
Madame	Mazières	Maitena	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présente</i>
Monsieur	Ozanne	Thierry	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présent</i>
Monsieur	Perie	Jean-Gilbert	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présent</i>
Madame	Romet	Delphine	Grand Bayonne	<i>Présente</i>
Madame	Rousselot	Joana	Marracq	<i>Présente</i>
Madame	Roux	Justine	Grand Bayonne	<i>Excusée</i>
Monsieur	Urcelay	Bastien	Grand Bayonne	<i>Présent</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Boloquy	Michel	Maison de la vie citoyenne Polo-Beyris	<i>Présent</i>
Madame	Chevrel	Maryline	Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne	<i>Présente</i>
Monsieur	Etchelet	Michel	Association AB Rugby (rugby amateur)	<i>Présent</i>
Madame	Hellequin	Maylis	Maison de la vie citoyenne de Bayonne centre-ville	<i>Présente</i>
Madame	Kayrouz	Monique	Association des commerçants de la rue d'Espagne	<i>Excusée</i>
Monsieur	Vaisse	David	Association de quartier des riverains de l'avenue Moynac	<i>Présent</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Dubernet De Bosq	Philippe	Cabinet Dubernet De Bosq	<i>Présent</i>
Madame	Martin	Marie	Aloha taxi 64	<i>Présente</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Castel	Sophie	Adjointe de quartier	<i>Présente</i>
Monsieur	Corrégé	Loïc	Adjoint au Maire	<i>Excusé</i>
Madame	Dupreuilh	Florence	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Présente</i>
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>

Participaient également : Jean-René Etchegaray - Maire de Bayonne, David Tollis - Directeur général des services et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

Annexe 2- Présentation projetée

RÉUNION
D'INSTALLATION DU
CONSEIL DE
QUARTIERS
« A L'OUEST DE LA
NIVE »

Lundi 29 novembre 2021

The logo for Bayonne BAIONA-PAYS BASQUE is located in the bottom right corner. It features the word "Bayonne" in a stylized font where the "B" is green and the rest is red. A small green asterisk is positioned above the "e". Below "Bayonne" is the text "BAIONA-PAYS BASQUE" in a smaller, green, sans-serif font. The entire logo is contained within a white, rounded rectangular shape with a slight shadow.

Introduction de

Sophie Castel,

Adjointe de quartier, chargée de la
coordination des Conseils de quartiers

et Joseba

Erremundeguy,

Conseiller municipal délégué auprès du
Maire, chargé de la relation avec les
Conseils de quartiers

Ordre du jour

- 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers
- 2/ Désignation du Bureau
- 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Intervention de

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

2 / Désignation du Bureau

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!





Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE


3 / Présentation des champs d'actions et du calendrier

Un Conseil de quartiers, c'est quoi ?

 **Un lieu d'information** ➔ connaître, diffuser

 **Un lieu de débats** ➔ écouter, échanger, confronter les points de vue

 **Un lieu de réflexions** ➔ proposer des expérimentations, formaliser des contributions sur le territoire de la commune et dans le cadre des compétences de la ville

 **Une instance consultative** qui n'a pas de pouvoir de décision ni de mandat de représentation

 **Une nouvelle instance de participation complémentaire des autres dispositifs** : concertations de projets, budget participatif, les élus à votre écoute

Les engagements des Conseillères / Conseillers de quartiers

- Assurer une mission **volontaire** et **bénévole**
- Participer à un mandat de 2 ans exclusivement dans **l'intérêt général**
- Être **facilitatrices / facilitateurs** de la participation

Quels objectifs pour la Ville ?

- **Enrichir la vie publique locale** ➤ améliorer l'action municipale en tenant compte des contributions des Conseils de quartiers
- **Entretenir et faciliter les rapports de proximité** ➤ mieux identifier les besoins et les attentes des habitants et des acteurs locaux dans les quartiers et pour la ville

Les engagements de la Ville

- **Associer les Conseils de quartiers** aux politiques prospectives menées à travers des schémas directeurs de la Ville (développement durable...)
- **Prendre en compte leurs contributions** dans le plan d'actions de la Ville, à court, moyen ou long terme, (espaces publics, équipements publics, animations...)
- **Alimenter le dialogue citoyen** en soumettant des sujets à la concertation et en proposant des expérimentations

Une charte, 4 champs d'actions

- ① **Renforcer le lien social** dans le quartier, en accompagnant ou valorisant des initiatives locales propres à améliorer le vivre ensemble et encourager les solidarités
- ② Accompagner les transformations du quartier pour **faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique**

Une charte, 4 champs d'actions

③ Encourager et soutenir les démarches de concertation organisées par la Ville ou l'Agglomération sur les projets qui touchent les quartiers, en veillant à l'association du plus grand nombre

④ Participer à consolider l'identité du quartier en organisant, en participant ou en soutenant des démarches de connaissance participative

Une feuille de route élaborée en 5 étapes et 3 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les 3 thèmes : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). 🗨️👉 **Des premières idées → une ou des propositions pourront être soumises au budget participatif.**

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix de ou des idées soumises par le Conseil de quartiers au budget participatif, identification et priorisation des axes de travail** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité.

Mars

③ Analyse de ces axes de travail par la Ville.

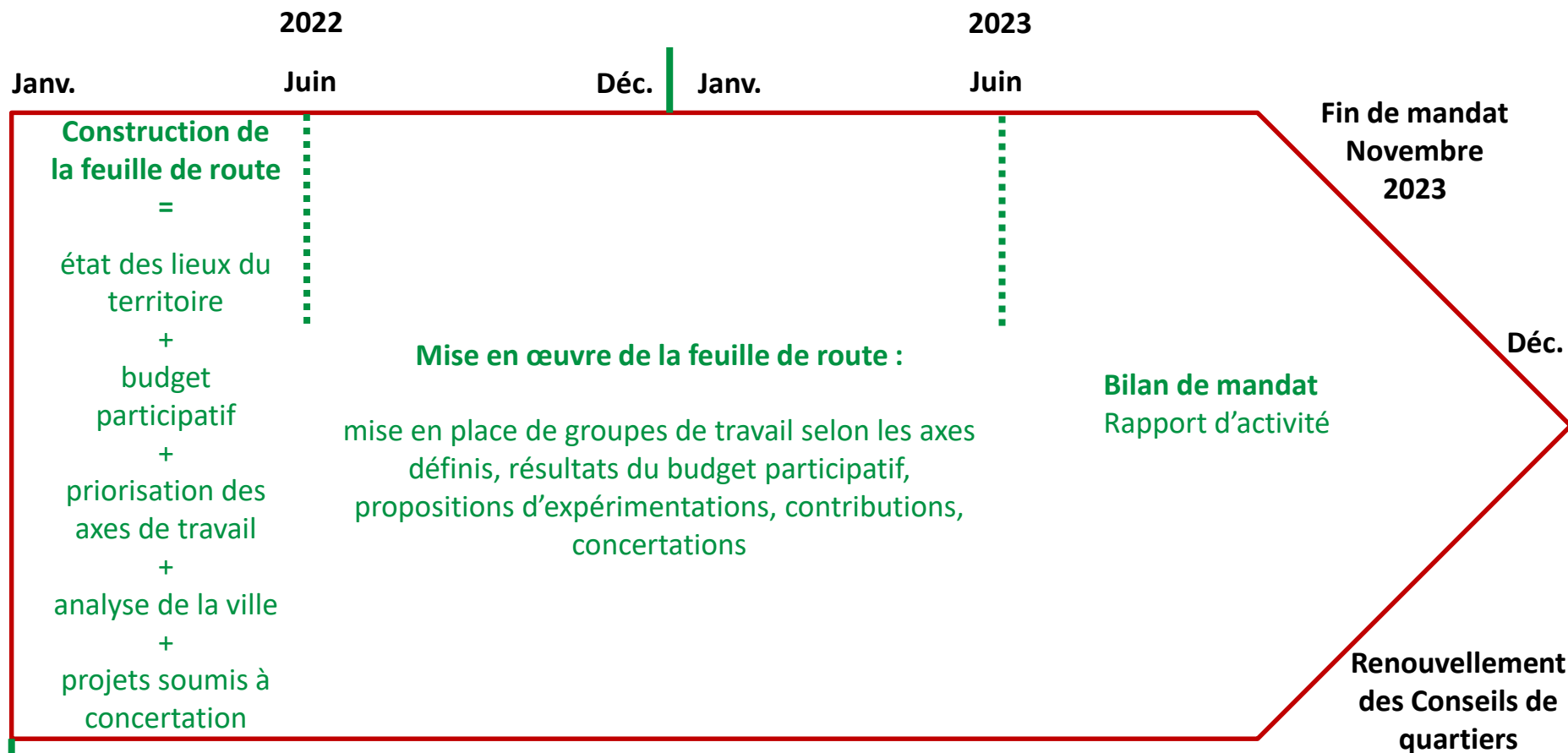
Réunion plénière
Avril/ Mai

④ Retour d'analyse de la Ville et propositions des sujets qu'elle soumettra à concertation.

Mai/ Juin

⑤ **Validation et publication de la feuille de route** (10 axes au maximum).

Le calendrier du mandat



Réunion d'installation
Novembre / Décembre 2021

Ordre du jour du prochain Conseil de quartiers de **janvier**

- **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**
 - Travail en tables rondes en sous-groupes - 1h
 - Restitution / échanges en collectif - 45 min
 - Synthèse / conclusion - 15 min
- **Présentation du dispositif du budget participatif** de la Ville qui sera lancé le 22 janvier - 45 min
- **Désignation d'un groupe de travail** dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif - 10 min

Ordre du jour du Conseil de quartiers de février

- **Travail collectif d'identification et de priorisation des axes de travail à partir de l'état des lieux du territoire réalisé en janvier** (*les axes retenus à l'issue de cette séance seront analysés par la Ville dans le cadre de la définition de la feuille de route*) – 1h30
- **Présentation par le groupe de travail budget participatif de la ou des idées potentielles** – 45 min
- **Choix de ou des idée(s)** portée(s) par le Conseil de quartiers à déposer par le groupe de travail avant le 27 février sur la plateforme Internet dédiée – 45 min